

UNADFI

union nationale des associations
pour la défense des familles et
de l'individu

Reconnue d'utilité publique

Créée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Bureau d'accueil et d'information sur les mouvements sectaires

10 rue du Père Julien Dhuit

75001 PARIS — ☎ 01.47.97.96.08

Internet : <http://www.unadfi.org>

Paris le 17 janvier 2001

Monsieur le Ministre de la Défense
14 rue Saint Dominique
75700 ARMEES

Monsieur le Ministre,

Demande de subvention 2001

Veuillez trouver ci-joint notre dossier de demande de subvention au titre de 2001.

Le budget prévisionnel de 2001, en annexe, tient compte des diverses charges que devra supporter l'Association à la suite de la prise de possession des nouveaux locaux dont l'Association s'est rendue acquéreur fin 2000 grâce à une subvention exceptionnelle de cinq millions de francs accordée par le premier Ministre. Si tous les frais de déménagement et d'aménagement sont couverts au titre des subventions reçues aujourd'hui, nous supporterons encore durant tout le premier semestre les charges de location de nos bureaux actuels, notre déménagement n'étant prévu qu'en fin de semestre, une fois terminés les aménagements, indispensables à leur mise en service, en particulier les cloisons et les sanitaires. Ainsi, il faudra encore attendre quelques mois pour disposer de bureaux nous permettant de répondre à l'ensemble des attentes : pouvoir accueillir des bénévoles en forte augmentation et permettre au personnel permanent de travailler dans des conditions de sécurité et de confidentialité acceptables.

Prévoyant un effectif salarié en augmentation, pouvant atteindre dix, puis 11 personnes, le budget tient compte d'un niveau élevé des frais d'avocat, résultant de l'augmentation des constitutions de partie civile prévues. Il tient compte aussi des réponses qui devront être données aux questions juridiques posées à l'occasion de l'aide apportée aux victimes

L'accompagnement psychologique apportée aux familles et aux victimes sortant de sectes se poursuivra toute l'année 2001, le concours que nous apportons au Centre Devereux de l'Université Paris VIII, centre qui travaille à la réinsertion des anciens adeptes, en faisant partie intégrante.

DAF 24/01/01
A 0101364

«Étude des Sectes» édité trimestriellement.

